



VILLE DE
BOURG-LA-REINE
OBJET

DE LA
DELIBERATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le 20/02/25

ID : 092-219200144-20250212-DELIB120225_16-DE



VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

----- **REGISTRE**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2025

N° 12022025/16

Approbation des conventions d'accueil des structures scolaires et de la Petite enfance, publiques et privées à la Médiathèque NOMENCLATURE : 8.9

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE 12 FEVRIER, A DIX-HUIT HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le jeudi 6 février 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-trois, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil Municipal, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme AWONO, Mme NED, Mme ANDRIEUX, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme CŒUR-JOLY, M. BONAZZI, M. LETTRON, Mme LEFEUVRE, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-cinq.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme COURTOIS par Mme SPIERS
M. KERVEILLANT par Mme LE JEAN
M. LACON par Mme FERNAND-DETRIE
Mme DANWILY par Mme BARBAUT
Mme CLISSON-RUSEK par Mme NED
M. HAYAR par Mme CORVEE-GRIMAULT
M. SIMONIN par M. RUPP
Mme MAURICE par Mme CŒUR-JOLY

ETAIT ABSENT :

M. GELARDIN

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

M. HERTZ, absent à l'ouverture, arrive à 18 heures 11
M. BOREL-MATHURIN, absent à l'ouverture, arrive à 18 heures 14
M. EL GHARIB, absent à l'ouverture, arrive à 18 heures 36

Secrétaire de séance : Mme FERNAND-DETRIE

Résultat du vote : Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0 / Abstention : 0

UNANIMITE

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de Philippe Ancelin, Maire-Adjoint, délégué à la Culture et au Patrimoine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les missions de lecture publique de la Médiathèque de Bourg-la-Reine,

VU la mise en œuvre de services d'accueils personnalisés auprès des structures scolaires, et de la Petite enfance publics et privés, proposés par l'équipe de la Médiathèque,

VU l'avis de la Commission Finances, Développement économique, Ressources humaines, Culture et Patrimoine, Événementiel et Vie associative en date du 29 janvier 2025,

CONSIDÉRANT que cette mise en œuvre doit faire l'objet d'une démarche collaborative, éducative et culturelle de la part des personnels des structures scolaires et de la Petite enfance publiques et privées,

CONSIDÉRANT que les accueils personnalisés doivent se conformer aux modalités pratiques d'emprunt d'ouvrages et de calendrier de la Médiathèque,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE les projets de conventions d'accueil entre la Médiathèque de Bourg-la-Reine et les établissements scolaires et de la Petite enfance publics et privés.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document y afférent.

Article 3 : DIT que lesdites conventions pourront être consultées à la Médiathèque de Bourg-la-Reine 2 rue Le Bouvier (92340 Bourg-la-Reine) aux heures habituelles d'ouverture de la Médiathèque.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Weinand



Le Maire,

Patrick Donath

Patrick DONATH